

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2016

---

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL452

présenté par  
M. Belot, rapporteur

-----

### ARTICLE 7

A l'alinéa 2, substituer aux mots :

« ont obligation de publier »,

le mot

« publient »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.